

Nouveau record pour la rémunération des actionnaires du CAC 40

Titre(s) : Nouveau record pour la rémunération des actionnaires du CAC 40 [[périodique]]

Ensemble : Alternatives économiques 468

Editeur, producteur : 01/03/26

Description matérielle : pp.58-59

ISSN : 0247-3739

Note sur la description matérielle : 2

Résumé ou extrait : En 2025, les entreprises du CAC 40 ont versé à leurs actionnaires un montant record de 107 milliards d'euros, dépassant largement le seuil symbolique des 100 milliards. Cette somme comprend à la fois les dividendes et les rachats d'actions, ces derniers représentant désormais un tiers des montants distribués, alors qu'ils étaient marginaux jusqu'au milieu des années 2010. Les rachats d'actions permettent de soutenir le cours de Bourse et d'augmenter le bénéfice par action, constituant ainsi un transfert de cash supplémentaire vers les actionnaires, en plus des dividendes. TotalEnergies illustre cette tendance : en 2025, l'entreprise a racheté pour 6,8 milliards d'euros de ses propres actions et versé 7,6 milliards d'euros de dividendes, soit un total de 14,5 milliards d'euros reversés à ses actionnaires, ce qui représente 96 % de ses profits de 2024. Malgré une baisse de ses profits en 2024, TotalEnergies a augmenté son dividende par action en 2025 et a annoncé une réduction de ses investissements d'un milliard de dollars par an sur la période 2026-2030, alors même qu'elle poursuit une stratégie de diversification énergétique nécessitant d'importants investissements. Le taux de distribution des entreprises du CAC 40 (part du profit reversée aux actionnaires sous forme de dividendes ou de rachats d'actions) a atteint 71 % en 2025, contre environ 60 % à la fin des années 2010, soit une hausse de 10 points sur des montants considérables. En 2025, les sommes versées aux actionnaires ont augmenté de près de 10 % alors que les profits de l'année précédente avaient baissé de 12 %, illustrant une déconnexion croissante entre la rémunération des actionnaires et les résultats économiques. Sur une période plus longue, une étude de l'Institut français de gouvernement des entreprises (IFGE) et de l'EM Lyon montre que les dividendes versés par les entreprises du SBF 120 (les 120 plus grandes sociétés françaises cotées) sont passés de 4 milliards d'euros en 1995 à 85 milliards en 2025, soit une augmentation annuelle moyenne de 11 %, plus de trois fois supérieure au taux moyen de croissance de l'économie française sur la même période. Cette hausse s'est concentrée sur une poignée de très grandes entreprises : celles employant plus de 25 000 salariés et réalisant plus de 7,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel ont multiplié par près de 30 leurs dividendes en trente ans. Vingt entreprises géantes ont ainsi versé ensemble 748 milliards d'euros de dividendes entre 1995 et 2024, soit 64 % du total versé par le SBF 120 sur cette période. La contribution des grandes entreprises au redressement budgétaire du pays reste un sujet de débat, notamment avec la reconduction d'une surtaxe sur leurs bénéfices, censée rapporter un peu plus de 7 milliards d'euros. Ces chiffres mettent en lumière l'ampleur des marges de manoeuvre dont disposent les grandes entreprises françaises et la forte concentration de la création de valeur au bénéfice de leurs actionnaires, dans des proportions de plus en plus déconnectées de la

croissance économique globale.

Sujet - Nom commun : Indice CAC 40
Actionnaires